



BP 441 Yaoundé – Tél.: 222-23-08-31
P.O. BOX Fax.: 222-22-57-55

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 26 MAI 2018**

RELATIF A L'ENTRETIEN ET A LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DES SALLES
TECHNIQUES DANS TOUTES LES STRUCTURES D'EXPLOITATION DE LA CAISSE NATIONALE
DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la pérennisation du patrimoine de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, le Directeur Général de cette Institution lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et la maintenance des onduleurs des salles techniques dans toutes les structures d'exploitation de la CNPS, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les principales opérations attendues du prestataire seront :

- les tests d'autonomie,
- la vérification de la valeur de la terre de masse de protection,
- le serrage de tous raccords tant à l'intérieur de l'onduleur que dans l'armoire de protection, d'alimentation que d'utilisation,
- le dépoussiérage et le nettoyage des unités,
- le dépoussiérage des coffrets et protections électriques et resserrage des connexions,
- la vérification des paramètres du signal d'alimentation électrique et mesures des intensités ;
- la vérification des paramètres du signal de sortie ;
- le nettoyage général et l'enlèvement des résidus en fin de visite.

Lesdites opérations seront **bimensuelles** et limitées :

- en aval du point de coupure de l'alimentation électrique des appareils,
- en amont du raccordement sur le circuit d'écoulement.

3. Durée des prestations

La durée des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage est de **trente-six (36) mois** repartis ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : 12 mois
- Première tranche conditionnelle : 12 mois
- Deuxième tranche conditionnelle : 12 mois

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables pour les trente-six (36) mois est de **59 220 000 (cinquante-neuf millions deux cent vingt mille)** FCFA HT, soit **70 619 850 (soixante-dix millions six cent dix-neuf mille huit cent cinquante)** FCFA TTC repartis ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : 19 740 000 FCFA HT
- Première tranche conditionnelle : 19 740 000 FCFA HT
- Deuxième tranche conditionnelle : 19 740 000 FCFA HT

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée en électrotechnique et électronique et disposant d'une équipe technique compétente et expérimentée.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Budget Programme de la CNPS, sur la ligne d'imputation budgétaire 7-6333, conformément au programme P112 .

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 412 000 (un million quatre cent douze mille) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 22 MAI à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 26 AVRIL 2018**

**RELATIF A L'ENTRETIEN ET A LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DES SALLES
TECHNIQUES DANS TOUTES LES STRUCTURES D'EXPLOITATION DE LA CAISSE
NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22 MAI 2018 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4ème étage porte 416, de l'immeuble CNPS sis à l'avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none">• Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur		
2	Références de l'entreprise <ul style="list-style-type: none">• Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égale à 20 000 000 (Vingt millions) de FCFA au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none">• une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 (Vingt millions) de FCFA.		

4	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'environnement • Justifier des équipements de protection des travailleurs 		
5	Qualification et Expérience du personnel clé: <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet : <ul style="list-style-type: none"> - Technicien supérieur en électrotechnique et électronique (Bac + 2 au moins) - Expérience générale : au moins trois (03) années - Avoir exécuté au moins deux projets similaires • Conducteur des travaux: <ul style="list-style-type: none"> - Technicien qualifié en électrotechnique et électronique (Bac + ancienneté), un par Direction Régionale CNPS (04) - Expérience générale : au moins deux (02) années - Avoir exécuté au moins un projet similaire 		
6	Connaissance du site des prestations, du TDR et du CCAP <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire et conforme au modèle, TDR et CCAP paraphés et signés 		
7	Durée <ul style="list-style-type: none"> • Durée 36 mois/ <ul style="list-style-type: none"> - tranche ferme : 12 mois ; - 1^{ere} tranche conditionnelle : 12 mois ; - 2^e tranche conditionnelle : 12 mois. 		
8	Méthodologie, organisation et planning <ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique, approche organisationnelle des équipes du travail • Schéma d'organisation • Planning d'exécution détaillé 		

14. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée de validité de l'offre

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Visite des sites

Une visite guidée du site est prévue par le Maître d'Ouvrage après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements complémentaires

- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble siège de la CNPS sis place de l'indépendance à l'hippodrome. Tel : 6 75 13 21 06/ 6 96 54 31 32.
- « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

Yaoundé, le 26 AVRIL 2018

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM
- DAG (SM)
- Affichage

LE DIRECTEUR GENERAL